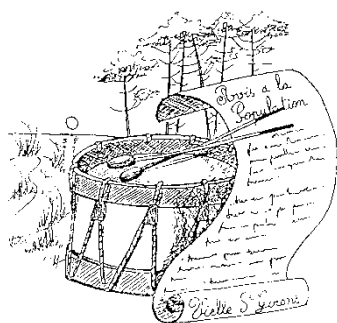


VIELLE SAINT-GIRONS



LOU GARDE CAMPÈSTRE

Septembre - Octobre

Novembre 2017

n° 234



DEMENAGEMENT DE LA MAIRIE

Les services de la mairie seront fermés les 28 et 29 novembre pour le déménagement.

En raison des zones du PPRT (Plan de Prévention des Risques Technologiques) la mairie devait soit entreprendre des travaux très coûteux, soit déménager.

La mairie actuelle se révélant maintenant trop exigüe pour accueillir tous les services et assurer aux usagers un accueil de qualité, les Élus ont opté pour un transfert.

Restait ensuite à choisir soit la construction d'un bâtiment neuf, soit la réhabilitation d'un local existant.

Par souci constant d'économie, et fidèle à son engagement de ne pas grever les finances communales et éviter ainsi une augmentation de la fiscalité pour les

contribuables de la commune, les Élus ont décidé entériner la solution la moins onéreuse, et donc d'utiliser la partie des locaux laissés libres par la nouvelle EHPAD.

A partir du jeudi 30 novembre, vous pourrez tous utiliser les services de la mairie dans ses nouveaux locaux, Allée des cigales.

Le téléphone ne change pas.

Nouvelle adresse postale :

Mairie

Allée des cigales

40 560 VIELLE SAINT GIRONS

PIERRE LAFORIE

Avec la disparition de Pierre Laforie ; notre village perd un homme connu de tous pour son éducation, sa modestie et sa gentillesse.

Il écrivait régulièrement dans notre bulletin municipal, depuis des années, la « Page d'histoire » contant avec précision et aussi humour, la vie de notre village et du canton, depuis l'antiquité en passant par l'époque romaine, les visigoths, Vascon et Vikings jusqu'à notre époque avant guerre.

Vous trouverez ci-après « la page d'histoire » n°23 qui détaille la décennie 1920-1930. Suivra dans le prochain bulletin sa dernière « page » hélas !

Pierre Laforie était un ardent défenseur du patrimoine culturel de Vielle Saint Girons, du Marensin et des Landes de Gascogne. Il était le secrétaire de « Mémoire en Marensin » et ses articles publiés dans le

bulletin de l'association étaient lus avec attention et plaisir par tous les lecteurs.

Il fût un homme que Vielle Saint Girons n'oubliera pas !

PAGE D'HISTOIRE n° 23

1920 – 1930

Les débuts de la décennie sont très difficiles. Une véritable crise économique s'installe. Le bois se vend mal. Monsieur MONTAUT, propriétaire du moulin à scie de Paile, adjudicateur des pins de la commune en octobre 1920 ne peut régler la facture. A plusieurs reprises le conseil municipal accepte un report de paiement, mais finalement l'entreprise sera déclarée en faillite en 1923. Pour la résine le problème est le même. Le prix de la barrique de 340 litres passe de 748 F en 1920 à 210 F en 1921. Les résiniers rejoignent les manifestations des scieurs dont les syndicats très actifs réclament des augmentations de salaire et l'application des lois votées en 1919 sur la limitation à 8 h du travail journalier.

La dévaluation du franc, accompagnée d'une nette augmentation du prix de la résine qui passe à 400 F en 1922, 445 F en 1923 et atteindra même 1420 F en 1926, donne quelques années de répit aux résiniers.

Côté scolaire, en 1922, le mois de vacances d'été est augmenté de 15 jours. Cela fait 6 semaines pleines. La raison de cette augmentation n'est pas la santé des enfants mais plutôt l'aide que ceux-ci peuvent apporter aux travaux des champs et de la forêt. En 1924, 6 jours supplémentaires sont proposés, 1 pour la fête nationale, 3 pour le nouvel an et 2 pour Pentecôte.

En 1924, la compagnie landaise de la gemme et ses dérivés installe son atelier à côté de la gare de Saint-Girons et propose de fournir à des conditions avantageuses l'énergie électrique nécessaire à l'éclairage de l'agglomération et des divers quartiers.

Le conseil municipal est d'accord pour une exploitation en régie et vote 2000 F pour l'achat de poteaux, lampes et fils.

La Cie landaise de la gemme avance 67 batteries « Tudor » de 218 Ah.

A Mont-de-Marsan, le Radio Club Landais installe un poste de TSF (Télégraphie Sans Fil) qui émet chaque jour de 15 heures à 16 heures. Cette émission pourrait, selon le vœu du conseil municipal « donner aux populations non seulement les renseignements d'intérêt général mais aussi les distraire par l'émission de concerts, conférences, lectures instructives, etc... ».

Début 1925, de nombreux Viellois signent la pétition proposée par l'ancien maire Arnaud CLAVERIE qui demande la séparation en deux communes distinctes de Vielle et de Saint-Girons. Ils adressent au préfet une lettre le 24 mars. Leurs principaux arguments concernent le comportement du conseil municipal qui favoriserait systématiquement Saint-Girons :

- Les chemins de la paroisse de Vielle sont si mal entretenus qu'ils sont impraticables en hiver.
- La salle de réunion n'est plus réparée et menace de tomber en ruine
- Au lieu d'employer des ressources à des travaux d'intérêt général, l'assemblée communale prodigue sa sollicitude à la paroisse de Saint-Girons qu'elle dote d'avantages somptuaires : dernièrement

elle lui a octroyé la lumière électrique pour une dépense de 40 000F.

Les élections municipales de mai 1925 donnent un conseil qui garde Adrien CASTILLON comme maire, son adjoint étant Auguste REVERDY, forgeron. Le conseil municipal s'oppose au projet des pétitionnaires viellois. Il affirme « appliquer strictement les lois d'assistance à l'ensemble des habitants » et souligne que des sommes importantes ont été dépensées pour l'amélioration du groupe scolaire de Vielle avec de plus, fournitures gratuites pour les élèves. Le conseiller d'arrondissement CAUOT, chargé par le préfet d'étudier la demande des viellois, « trouve regrettable qu'une localité de seulement de 750 habitants (450 à Saint-Girons, 300 à Vielle) soit dans la nécessité de se séparer administrativement » ; il critique le comportement du conseil municipal et conclue que la séparation est souhaitable. Mais le préfet, opposé à cette séparation propose une solution intermédiaire : « le sectionnement électoral », les viellois éliraient seuls leurs représentants, les Saint-Gironnais de même. Ce sectionnement pourtant refusé unanimement par le conseil municipal du 4 septembre 1927 sera appliqué de 1928 à 1965.

A partir de 1926, année où le prix de la résine atteint son maximum de 1420 F, la mévente de l'essence de térébenthine est accentuée par l'arrivée sur le marché de quantités considérables du white-spirit américain. Celui-ci est un concurrent direct de notre essence de térébenthine pour les applications en peintures et vernis. Il sent très mauvais, bien sûr, mais il est nettement moins cher. De nombreux trafiquants proposent alors des mélanges des deux produits. La réglementation

officielle de ce mélange, instamment réclamée par les Syndicats des gemmeurs mettra du temps à être appliquée. Ce « cadeau » des américains était vraiment empoisonné. En 1930, le prix de la barrique allait descendre à 468 F et ce n'était pas fini !

En 1927 une cabine téléphonique est installée à Vielle pour un coût de 17 960 F. Vers la fin de l'année la nasse installée sur le courant d'Huchet pour la pêche des anguilles de dévalaison « les fameux sordiats » provoque un exhaussement anormal des eaux du lac. L'administration des Ponts et Chaussées est sollicitée pour définir un règlement de l'utilisation de la nasse.

En 1928 le nombre de chasseurs est en ébullition. L'administration des Eaux et Forêts envisage de mettre en adjudication le droit de chasse dans les forêts domaniales pour la pratique de la chasse à courre. Cette adjudication aurait lieu le 15 janvier 1929. Le conseil municipal qui jusqu'alors payait un droit annuel de 600 F pour permettre aux chasseurs locaux de pratiquer leur « sport » librement dans la forêt domaniale proteste vivement. Il se déclare « soucieux de l'harmonie sociale et du maintien de l'ordre public ». Ce texte fort raisonnable signale en fait qu'une réaction violente est possible de la part des chasseurs, avec risques d'incendies et de dégradations. L'administration des Eaux et Forêts renoncera à l'adjudication en cause.

En 1929, un syndicat intercommunal en vue des études pour l'établissement d'un réseau d'énergie électrique est créé. Il regroupe Castets, Saint Julien en Born, Lévigacq, Linxe, Lit et Mixe, Léon, Uza, Saint-Michel-Escalus, Lesperon et Mézos.

Au bourg de Vielle, un terrain est acheté en prévision de la construction de la salle des Fêtes et la création d'un chemin d'accès à l'école de Vielle à partir de la route.

Fin 1929 le conseil municipal émet un vœu pour la création d'un « Boulevard de la Côte d'Argent » d'Arcachon à Biarritz et préconise d'élargir et de mettre en état la route n°10 dite « route des Lacs » qui va de Facture à Labenne et qui devrait être classée en route nationale.

Pierre LAFORIE,
Mémoire en Marensin.



REPAS DU 3^{ème} AGE DU 9 DECEMBRE 2017

Toutes les personnes de **65 ans**, de la commune, y sont conviées.

Vous trouverez en dernière page l'invitation avec le coupon-réponse à retourner à la Mairie avant le 2 décembre 2017.

LOTISSEMENT « L'ARRAYADE »

Le projet de lotissement « l'Arrayade » est en cours de viabilisation.

Ce lotissement comprend 42 lots d'une contenance comprise entre 587 m² et 995 m².

Le Conseil Municipal lors de sa séance du 13 avril, a fixé le prix de vente à 49.90 € TTC le m² et 46.40 € TTC le m² pour deux lots.

Ces lots sont mis en vente dès à présent. Vous pouvez consulter le plan de composition en mairie afin de réserver votre lot.

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ELECTORALES



Les jeunes de 18 ans (nés entre le 1^{er} mars 1999 et le 28 février 2000) sont invités à contacter la Mairie **avant le 31 décembre 2017** pour vérifier si leur inscription a bien été faite. Nous précisons que les jeunes qui ont été recensés, à la mairie de Vielle-Saint-Girons, pour la « Journée Défense et Citoyenneté » seront inscrits automatiquement.

Cette démarche concerne aussi les nouveaux administrés.

Pour une résidence principale, se munir d'une pièce d'identité en cours de validité ou dont la validité a expiré dans l'année précédant le dépôt de la demande d'inscription et d'un justificatif de domicile récent.

Pour une résidence secondaire, se munir d'une pièce d'identité en cours de validité ou dont la validité a expiré dans l'année précédant le dépôt de la demande d'inscription et d'un certificat du service des impôts ou, à défaut, des avis d'imposition des cinq dernières années.

ESCAL

Education - Sport
Culture – Activités de Loisirs



MAISON POUR TOUS

Renseignements pratiques

05 - 58 - 47 - 94 - 98

06 - 45 - 74 - 65 - 51

07 - 86 - 01 - 92 - 37

La Maison Pour Tous se situe au **356, route de Pichelèbe, à Vielle**, dans l'ancien appartement communal sise à proximité du groupe scolaire « Les Petits Lièvres du Marensin ».

Horaires d'ouverture :

Lundi: 9 h 00 - 12 h 30
14 h 00 - 17 h 00

Mardi: 9 h 00 - 12 h 30
14 h 00 - 17 h 00

Mercredi : 9 h 00 - 12 h 00
13 h 00 - 15 h 00

Jeudi: 9 h 00 - 12 h 30
14 h 00 - 17 h 00

Vendredi: 9 h 00 - 12 h 30
14 h 00 - 17 h 00

MEDIATHEQUE

Renseignements pratiques

05 - 58 - 47 - 94 - 62

Prêts :

4 documents pour un mois renouvelable dont un CD, un DVD et une revue (sauf numéro en cours) pour une semaine.

Abonnement :

5 € par an.

Gratuit pour les moins de 18 ans.

Internet :

1.20 € pour une demi-heure.

Gratuit pour les abonnés.

Contact : 05.58.47.94.62

Adresse mail :

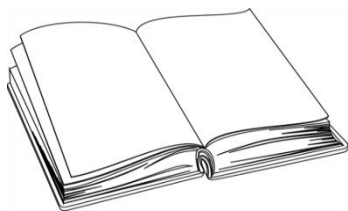
mediatheque@vIELLESaintGIRONS.fr

LUOTHEQUE

Le premier étage de la médiathèque a été réaménagé en ludothèque. Jeux d'adresse, de stratégie, de mémoire, coopératifs, jeux de cartes, de plateau, classiques et nouveautés... Vous pourrez, seul ou en famille venir passer un moment de détente autour du jeu et prolonger ce plaisir chez vous en empruntant les jeux.

Un espace jeux adapté attend aussi les plus jeunes : dinette, garage, poupées...

PRIX DES LECTEURS 2017



Pour 2017, nous vous proposons une sélection de quatre livres sur le thème du Maroc.

Comme les années précédentes, les lecteurs inscrits s'engagent à lire les quatre livres sélectionnés.

Vous pouvez emprunter les ouvrages dans les bibliothèques, entre le mois d'avril et le mois de mars 2018.

« **Le mariage de plaisir** » de Tahar Ben Jelloun

Dans l'islam, il est permis à un homme qui part en voyage de contracter un mariage à durée déterminée pour ne pas être tenté de fréquenter les prostituées. On le nomme "mariage de plaisir". C'est dans ces conditions qu'Amir, un commerçant prospère de Fès, épouse temporairement Nabou, une Peule de Dakar, où il vient s'approvisionner chaque année en marchandises. Mais voilà qu'Amir se découvre amoureux de Nabou et lui propose de la ramener à Fès avec lui. Nabou accepte, devient sa seconde épouse et donne bientôt naissance à des jumeaux. L'un blanc, l'autre noir. Elle doit affronter dès lors la terrible jalousie de la première épouse blanche et le racisme quotidien. Quelques décennies après, les jumeaux, devenus adultes, ont suivi des chemins très différents. Le Blanc est parfaitement intégré. Le Noir vit beaucoup moins bien sa condition et ne parvient pas à offrir à son fils Salim un meilleur horizon. Salim

sera bientôt, à son tour, victime de sa couleur de peau.

« **Zone de turbulences** », Poèmes d'Abdellatif Laâbi

Abdellatif Laâbi est né en 1942 à Fès. Son opposition intellectuelle au régime lui vaut d'être emprisonné pendant de longues années. Libéré en 1980, il s'exile en France en 1985. Depuis, il vit (le Maroc au cœur) en banlieue parisienne. Son vécu est la source première d'une œuvre plurielle (poésie, roman, théâtre, essai) sise au confluent des cultures, ancrée dans un humanisme de combat, pétrie d'humour et de tendresse. Il a obtenu le Prix Goncourt de la Poésie en 2009 et le Grand Prix de la Francophonie de l'Académie française en 2011.

« **Une année chez les français** » de Fouad Laroui

1969 : les Américains débarquent sur la Lune et Mehdi atterrit au lycée Lyautey de Casablanca. L'instituteur, impressionné par l'intelligence et la boulimie de lecture de son jeune élève lui a obtenu une bourse dans le prestigieux établissement français. Avec cet humour corrosif qu'on lui connaît, Fouad Laroui raconte le choc culturel que représente pour le petit Marocain la découverte du mode de vie des Français : ces gens qui vivent dans le luxe, mangent des choses incommestibles, parlent sans pudeur et lui manifestent un intérêt qu'il ne comprend absolument pas. Entre Le Petit Chose et Le Petit Nicolas, l'histoire émouvante et cocasse d'un enfant projeté dans un univers aux antipodes de celui de sa famille.

« **Un pays pour mourir** » d'Abdellah Taïa

Paris, été 2010. Zahira, une prostituée marocaine en fin de carrière, est une femme généreuse malgré les humiliations

et la misère. Son ami Aziz, sur le point de changer de sexe, est dans le doute.
Mojtaba, un révolutionnaire iranien homosexuel qui a fui son pays, croise son chemin et loge chez elle durant le mois du ramadan. Allal, son premier amour, va quitter le Maroc pour la retrouver.
A travers des fragments de vie qui s'entrechoquent violemment les uns contre les autres, « Un pays pour mourir » suit ces émigrés, rêveurs et invisibles, dans leur dernier combat. Des destins fracassés au cœur d'un monde postcolonial, où trouver sa vraie place, avoir une deuxième chance, s'avère impossible.

**LE PRIX DES LECTEURS FETE
SES 10 ANS !**

Lancé en janvier 2008, le Prix des lecteurs fédère chaque année une centaine de lecteurs, dans les six bibliothèques de la Communauté de Communes.

La lecture d'une sélection d'ouvrages est proposée sur un thème choisi par les bibliothécaires.

Les participants sont invités à voter pour leur livre préféré.

Une soirée de remise de prix dévoile le livre gagnant et par tirage au sort, récompense quelques-uns des lecteurs présents.

Cette année 2017, le Prix des lecteurs fête son dixième anniversaire : **10 ans, 10 événements.**

Vendredi 24 novembre à 19 h 00, à la médiathèque de Vielle-Saint-Girons :

Concert de Jazz avec le groupe qui fera écho à l'ouvrage « Le temps où nous

chantions » de Richard Powers, sélection du Prix des Lecteurs de 2009.

Jeudi 7 décembre à 19 h 00 à la bibliothèque de Linxe :

Atelier d'écriture (sur inscription) avec Christiane Audy-Baudouin sur le thème « Lettre à un/une inconnue » en référence à l'ouvrage de Stefan Zweig, sélection 2010.

Jeudi 21 décembre à 19 h 00 à la salle des fêtes de Castets :

Improvisation théâtrale sur la littérature nordique, thème du Prix des Lecteurs 2011 avec la Compagnie Art sans cible de Castets.

Vendredi 12 janvier à 19 h 00 à la salle socio-culturelle de Saint-Julien-en-Born :

Initiation de danse country en référence à la littérature américaine, sélection du Prix des lecteurs 2012. Avec l'association léonaise Léon Country Dancers.

Jeudi 25 janvier à 19 h 00 à la bibliothèque de Linxe :

Atelier philo'théâtre avec Sophie Geoffrion et l'association Philoland sur le thème de la quête en référence à la sélection 2013.

Mercredi 14 février à 10 h 00 et 19 h 00 à Saint-Julien-en-Born :

Atelier cuisine sur le thème de l'amour (Prix des Lecteurs 2014) au Hangar de La Smala, par l'association Sauce Ouest.

Le matin (sur inscription, 10 participants), création et confection de pâtisseries.

Le soir, rendez-vous à partir de 19 h 00 à la bibliothèque de Saint-Julien-en-Born pour la dégustation des mets réalisés le matin.

Jeudi 1^{er} mars à 19 h 00 au cinéma de Léon :

Projection du film « Mr. Ove », adapté du livre éponyme et grand gagnant du Prix des lecteurs 2015 sur le thème de l'humour.

Présentation et discussion autour du film et son adaptation par l'association Du Cinéma Plein Mon Cartable.

Tout le mois de mars à la bibliothèque de Lit-et-Mixe :

Exposition de photographies et d'objets sur la Corée, en référence à la sélection du Prix 2016.

Vendredi 30 mars à 19 h 00 au cinéma et à la médiathèque de Castets :

Soirée de remise du Prix des Lecteurs 2017 sur la littérature marocaine.

Rencontre avec Abdellah Taïa auteur du roman « Un pays pour mourir ». Soirée animée par le critique littéraire Jean-Antoine Loiseau.

Pot aux saveurs marocaines avec l'association F.I.S.H. Tombola et dédicaces avec la librairie Campus. Lancement du 11^{ème} Prix des Lecteurs et découverte de la sélection 2018 !

Toutes les animations sont gratuites.

Renseignements : 05.58.47.94.62.

LUDOTHEQUE

Le premier étage de la médiathèque a été réaménagé en ludothèque. Jeux d'adresse, de stratégie, de mémoire, coopératifs, jeux de cartes, de plateau, classiques et nouveautés.... Vous pourrez, seul ou en famille venir passer un moment de détente autour du jeu et prolonger ce plaisir chez vous en empruntant les jeux.

Un espace jeux adapté attend aussi les plus jeunes : dinette, garage, poupées...

BÉBÉS LECTEURS

Venez partager avec votre enfant des moments de complicité.

Contes, comptines, historiettes et autres fabulettes, jeux de doigts... pour petites z'oreilles de 0 à 3 ans.

A partager en famille !

**Prochain accueil :
le 13 décembre à 10 h 00.**



PECHE AU TRAMAIL

La feuille de prises de la deuxième période de pêche devra être rendue au plus tard le 31 décembre 2017. Les permis seront distribués aux pêcheurs qui auront rendu la dernière feuille.

Téléphone : **06.85.40.62.27.**

Le délégué : G. DUMORA

SOUTIEN SCOLAIRE

Le soutien scolaire bénévole de Vielle Saint Girons reprendra ses activités début octobre. Il pourra accueillir les enfants de la 6^{ème} à la terminale en maths, français, physique et chimie.

Une aide informatique pourra être apportée dans le domaine technique des logiciels.

D'autre part si des adultes ont besoin de recadrer leur niveau scolaire ou d'aide dans le cadre de la promotion ou de recherche d'emploi ils seront les bienvenus et aidés dans la mesure de nos moyens en toute simplicité.

D'autre part notre association serait heureuse d'accueillir d'autres bénévoles parmi les enseignants retraités désireux d'apporter leurs aide et compétences à des enfants ou adultes du canton dépourvus d'assistance et de conseil. Une liberté entière leur est laissée quant à la gestion de leur intervention.

LE COMITE DES FETES RECRUTE



Vous êtes jeune, dynamique, plein d'énergie. Vous avez un peu de temps. Vous voulez participer aux différentes animations proposées. Vous voulez apporter de nouvelles idées !!!!!

VEZ NOUS REJOINDRE
AU COMITE DES FETES
DE VIELLE-SAINT-GIRONS !!!

Comment faire ??????

C'est SIMPLE !!!!!

Venez nous rencontrer sur les différentes manifestations ou bien contactez-nous au 06.22.20.79.06.

A très bientôt !

Le Président du comité des fêtes de Vielle-Saint-Girons.

Gérard LAFORIE

RUBRIQUE GASTRONOMIQUE

Mousse à la clémentine

Une mousse délicate au doux parfum, parfaite pour terminer un repas en toute légèreté.

Ingrédients pour 4 personnes :

- 5 clémentines
- 3 petits suisses
- 2 blancs d'œufs
- 2 cuillères à soupe de sucre glace
- 1 cuillère à soupe de lait
- 2 feuilles de gélatine
- 1 pincée de sel fin
- Pour la présentation : petits morceaux de clémentines confites

Préparation :

Presser les clémentines afin d'obtenir 12 cl de jus environ. Mettre les feuilles de gélatine à ramollir dans un bol d'eau froide.

Dans une terrine, fouetter les petits suisses et le sucre glace. Faire dissoudre les feuilles de gélatine dans le lait chaud. Les ajouter au petits suisses sucrés, mélanger et ajouter le jus des clémentines et mélanger encore.

Fouetter les blancs d'œufs en neige très ferme avec la pincée de sel fin.

Incorporer les blancs en neige à la préparation à la clémentine. Ne pas fouetter.

Verser la mousse dans des petits pots ou coupes. Agrémenter le dessus de petits morceaux de clémentines confites.

Pour finir. Placer les mousses au réfrigérateur une demi-journée.

TRUCS ET ASTUCES

Nettoyer efficacement les joints de vos carrelages

Matériel nécessaire :

- du bicarbonate de soude
- une cuillère à soupe de vinaigre blanc
- une vieille brosse à dents ou une brosse à poils durs

Comment l'utiliser :

Mélangez une cuillère à soupe de vinaigre blanc avec du bicarbonate de soude, jusqu'à l'obtention d'une matière pâteuse.

A l'aide de la brosse à dents ou de la brosse à poils durs, frottez-les joints avec le mélange.

Laissez poser 10 minutes puis rincez abondamment.

Le bicarbonate de soude est également recommandé pour nettoyer les joints qui auraient reçu des projections d'huile de cuisine, ou d'urine animale.



**REPAS DU 3^{ème}
AGE
DU 9 DECEMBRE**

Toutes les personnes de **65 ans** et plus y sont conviées. Les personnes souhaitant y participer sont invitées à déposer le coupon-réponse, ci-dessous, auprès du secrétariat de Mairie, **avant le 2 décembre 2017**.

✂ -----

Nom :

Prénom :

Nombre de participants :

Transport au repas souhaité :
(*rayer la mention inutile*)

Oui ou Non

Si oui, numéro de téléphone où vous contacter :